

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT LAURENT DE CONDEL sur le PADD

Le conseil municipal approuve dans son ensemble les priorités dégagées dans le PADD. Il s'interroge cependant sur la difficulté de « préserver les paysages » tout en développant les nouveaux modes d'énergie comme l'éolien ou le photovoltaïque et demande une grande vigilance sur ce sujet.

Il se réjouit de la reconnaissance de la qualité de pôle de proximité accordé à la commune et souligne l'intérêt de favoriser toute action visant à développer l'activité dans les communes et le bien-être de la population : aménagements de cœur de bourg, création d'espaces de jeux pour les enfants, développement de city stades, en particulier à proximité des écoles situées en milieu rural ne disposant pas d'équipements sportifs.

L'importance de faciliter les déplacements a également été soulignée. La commune est reliée au chef-lieu de département par une 2 fois 2 voies et dispose d'une desserte correcte par les bus verts. Pour autant il lui paraît indispensable d'encourager le co-voiturage et de réaliser les parkings nécessaires à son développement. Dans le même temps il convient de poursuivre le développement des pistes cyclables et de disposer d'une liaison directe avec la voie verte dont le succès incontestable constitue un point fort pour l'activité de tourisme vert.

Le conseil municipal s'associe à la volonté de développer une agriculture de proximité dont les cantines scolaires, en particulier, devraient pouvoir bénéficier.

Enfin, pour permettre une véritable mise en œuvre des axes stratégiques définis, il demande que la communauté de communes étudie la possibilité de créer des aides ciblées, notamment pour les petites communes qui disposent de budgets limités.